

RECIT ABONNÉS

France-Rwanda : une historienne défend Turquoise et crée le malaise

Par [Maria Malagardis](#) — 27 novembre 2020 à 20:21



Un soldat français à Kivumu, au Rwanda, au juillet 1994. Photo Pascal Guyot. AFP

La chercheuse Julie d'Andurain, sous le feu des critiques après la révélation par « le Canard enchaîné » d'une notice défendant l'opération menée par la France lors du génocide des Tutsis en 1994, a été écartée de la commission créée par l'Elysée. Bon nombre de ses collègues, qui avaient initialement volé à son secours, se sont ravisés.

France-Rwanda : une historienne défend Turquoise et crée le malaise

Comme elle a dû s'en mordre les doigts ! En appelant ses collègues à l'aide, début novembre, parce qu'elle s'estimait victime d'un «lynchage médiatique» sur Twitter, n'hésitant pas à invoquer le souvenir de Samuel Paty, l'historienne Julie d'Andurain a fini par provoquer sa propre chute. Mais aussi par attirer les soupçons sur une commission dont elle est membre, et qui est chargée d'examiner les archives sur le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Un sujet sensible, involontairement replacé sous les projecteurs par la contre-attaque maladroite de l'historienne qui s'estimait «calomniée» par les critiques dont elle faisait soudain l'objet.

A LIRE AUSSI Rwanda : vérités et ambiguïtés sur l'opération Turquoise

Cet effet boomerang inattendu a d'abord mis en ébullition le milieu des historiens, pris au piège de ses propres réflexes corporatistes. «*Tout le monde s'est emballé en apportant son soutien à Julie d'Andurain, sans même lire le texte incriminé. Celui qu'elle avait écrit, cité par le Canard enchaîné, puis repris par les réseaux sociaux. Résultat, quand les associations d'historiens mobilisées en sa faveur ont découvert ce texte, certains sont tombés des nues*», raconte l'historienne Annette Becker, qui a tenté de freiner cet engagement précipité en faveur de Julie d'Andurain, nommée à l'université de Lorraine en 2017 après avoir passé près de dix ans dans le giron du ministère des Armées.

L'opprobre sur l'armée

L'objet de la polémique ? La notice rédigée par cette spécialiste des questions militaires, pour le *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française*, publié en 2018. Cinq pages, consacrées à l'opération Turquoise. Une intervention militaro-humanitaire controversée, déclenchée par la France au Rwanda, en juin 1994.

Loin de rédiger un résumé factuel, l'autrice se livre à une défense véhémement de cette opération, au prix d'une version gênante de l'histoire. Le génocide des Tutsis du Rwanda, qui a fait près d'un million de morts en trois mois ? Le voici réduit à des «massacres entre Hutus et Tutsis». En conclusion d'un long florilège de «vérités» assénées sans nuances, l'historienne s'en prend même à la presse, accusée d'avoir «jeté l'opprobre sur l'armée française», et de s'être rendue «coupable de collaboration avec le tyran et génocidaire». A savoir, Paul Kagame, chef de la rébellion qui a arrêté le génocide, avant de devenir le président du Rwanda. C'est d'ailleurs le seul prétendu «génocidaire» mentionné, le texte faisant l'impasse sur le gouvernement formé à l'ambassade de France à Kigali, qui a orchestré les massacres avant de fuir le pays, notamment grâce au déploiement de l'opération Turquoise. La découverte de cette notice va évidemment bouleverser le monde universitaire. «*Je suis effondré, je ne saurais exprimer la stupeur qui me saisit*», relatent tant de mails échangés, dont *Libération* a eu connaissance.

Vers la mi-novembre, au moins trois des quatre associations qui avaient soutenu l'historienne se désolidarisent publiquement de ces écrits. Un rétropédalage qui entraîne des démissions en cascade. Notamment celle du bureau de l'Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche (AHCESR), dont Julie d'Andurain était la vice-présidente. Ou encore celles des trois rédactrices en chef de la revue de la Société française d'histoire des outre-mers (SFHOM), dont Julie d'Andurain est la secrétaire générale et la trésorière.

Pour faire face à ce retour de bâton inattendu, l'historienne tentera bien de se justifier, dans un courriel adressé à la SFHOM, évoquant cette «*fichue notice*», qu'elle avoue alors regretter d'avoir écrite. Hélas, dans la foulée, la voilà qui confesse qu'à ses yeux, «*tous les génocides ne se valent pas*», alarmant encore plus certains universitaires qui l'avaient soutenue, avant de se dédire.

A LIRE AUSSI Génocide au Rwanda : «Ce qu'on sait de l'implication de la France est déjà explosif»

Pendant que se déchaîne cette tempête, il y a bien un silence qui intrigue. Celui de cette commission sur le rôle de la France au Rwanda, dont fait partie Julie d'Andurain. Créée le 5 avril 2019, elle réunit quinze chercheurs qui ont pour la première fois accès à tous les fonds d'archives de la République. Présidée par Vincent Duclert, un historien, spécialiste de l'affaire Dreyfus et inspecteur général de l'Education nationale, elle permettra peut-être de préciser l'implication française aux côtés d'un régime qui va conduire au génocide de 1994. C'est typiquement le sujet qui pique. Depuis plus d'un quart de siècle, la responsabilité de la France dans la tragédie rwandaise déchaîne les passions hexagonales, dans certains cercles, avec une violence qui n'est pas sans rappeler... l'affaire Dreyfus. D'autant qu'un grand nombre d'acteurs de l'époque sont toujours en vie, voire en activité, souvent soupçonnés de vouloir maintenir fermée la boîte de Pandore de ce passé embarrassant.

Mise en retrait

D'emblée, la tâche de la commission n'était donc pas aisée. Ne manquait plus que le scandale provoqué par les écrits d'une de ses membres. Or après plusieurs jours de silence, la réaction de Vincent Duclert va surprendre. Dans un communiqué envoyé à l'AFP, le vendredi 13 novembre, soit une quinzaine de jours après le début de la polémique, le président de la commission affirme soudain que Julie d'Andurain se serait en réalité «mise en retrait» d'elle-même, dès le 25 août.

«*Et donc ce n'en aurait jamais fait état, tout en mobilisant ses collègues ? Cette version, c'est du Donald Trump*», s'esclaffe Annette Becker, qui s'est entretenue avec un membre de la commission au sommet de la crise, «*sans que jamais il n'évoque cette prétendue mise en retrait*». D'autres interlocuteurs, qui se sont entretenus avec le président de la commission au cours de la même période, affirment eux aussi qu'il n'a jamais été question dans leurs échanges d'un «retrait» de l'historienne. Ce qui aurait calmé le débat.

A LIRE AUSSI Rwanda : «On était venus empêcher la victoire de ceux qui combattaient les génocidaires»

Que signifie d'ailleurs cette «mise en retrait» rétroactive ? Inutile de chercher une explication dans le décret de la nomination des membres de la commission. Il n'existe pas. Curieusement, malgré l'importance que lui accorde officiellement l'Elysée, la création de commission Duclert n'a pas été annoncée au *Journal officiel*. Comme c'est pourtant l'habitude pour ce genre de commission historique. Et comme ce fut le cas encore récemment, lors de l'ouverture des archives sur les disparus de la guerre d'Algérie, formalisée par un arrêté du 9 avril 2020. Rien d'illégal en soi, mais pour asseoir son existence et son indépendance, cette commission ne dispose donc apparemment que de la lettre de mission, une page, du président Macron. Certes, un budget a été alloué, d'un montant de 300 000 euros, géré par le CNRS. Des bureaux ont également été mis à la disposition de la commission... par le ministère des Armées. Lequel a également fourni «*les postes informatiques du réseau interministériel sécurisé*», rappelle Duclert lui-même dans son rapport de mi-mandat publié au printemps.

Texte négationniste

«*L'armée n'est pas un acteur neutre dans cet examen des responsabilités françaises au Rwanda. Comment la commission a-t-elle pu accepter d'être accueillie dans ses locaux ? Et surtout de faire sécuriser ses ordinateurs par un ministère forment impliqué dans cette histoire ?*» s'écrit Guillaume Ancel. Cet ancien capitaine de l'opération Turquoise a souvent dénoncé les compromissions de cette intervention militaire aux côtés des forces génocidaires. Auditionné l'an passé par la commission, il avait appris, dit-il, «*que l'un de ses membres ne souhaitait pas être présent, car hostile à mon témoignage : Julie d'Andurain*».

«*Duclert m'avait alors confié qu'elle lui avait été imposée*», affirme également Ancel. Des propos catégoriquement démentis par le président de la commission, qui maintient en avoir seul choisi les membres. Ce ne serait pas forcément une bonne nouvelle. Car l'historienne, outre cette «fichue notice», n'a jamais caché sa proximité avec les milieux militaires, restés très susceptibles dès qu'on évoque l'opération Turquoise. Lors d'un colloque organisé en juin 2019, pour les 25 ans de cette intervention, le général Lecointre, chef d'état-major des armées, mais aussi ancien de Turquoise, lui a ainsi rendu un vibrant hommage. Estimant, curieusement, qu'à cette époque, dans un Rwanda décimé par le génocide, il n'y avait «*ni gentils ni méchants*». Julie d'Andurain fait par ailleurs partie de *Comité des archives* de la défense, qui certes ne semble pas se réunir très souvent. Mais c'est bien le ministère des Armées qui l'a nommée. Huit mois avant son arrivée à la commission, où son pedigree aurait dû susciter quelques réserves. D'autant que les membres de la commission ont officiellement été sélectionnés en fonction de leur absence d'«a priori». Un argument qui permettait aussi de justifier l'absence de tout spécialiste du Rwanda, voire de l'Afrique, au sein de la commission. Une décision qui a pu surprendre, voire choquer.

L'Elysée avait alors expliqué que, de toute façon, la commission ne nécessitait pas d'«*expertise géographique sur le Rwanda*». Pourtant, quinze jours encore avant la création de la commission, Florent Piton, un jeune historien spécialiste du Rwanda, avait été fortement sollicité pour la rejoindre, comme il l'a expliqué à *Libération*. En revanche, deux autres historiens réputés ont été effectivement écartés. A cause leurs «a priori» sur le sujet ? Mais alors pourquoi accepter Julie d'Andurain, qui se trouve aujourd'hui décrédibilisée ?

«*Elle aura au moins réussi un exploit : amener le monde universitaire des historiens à prendre position, et dénoncer pour la première fois collectivement un texte négationniste visant le génocide des Tutsis*», s'amuse un historien. La commission Duclert, qui doit rendre son rapport final en avril, pourrait-elle de la même façon en profiter pour travailler avec plus de sérénité ? L'affaire D'Andurain semble en tout cas lui avoir aliéné le soutien de ceux qui réduisent «l'honneur de la France» à la défense inconditionnelle de Turquoise et qui dénoncent désormais «une purge stalinienne» visant l'historienne. Visiblement sans beaucoup croire, eux non plus, à une «mise en retrait» dès le 25 août. ◀

Maria Malagardis

Partager sur Facebook et Twitter. Annette Becker, vous êtes abonnée à Libération. Le journal de demain. Découvrez le sommaire et feuilletez.



Au programme, 21:59 Dans «Libé» le samedi 28 et dimanche 29 novembre

Interview, 21:09 «Le football féminin est encore considéré comme un sous-football»

Dégage!, 20:38 Biélorussie: Loukachenko évoque son éventuel départ de la présidence

Info Libé, 19:32 Iran: un haut scientifique du nucléaire assassiné, Israël montré du doigt

PASSEZ A LA VIDEO



Si les smartphones avaient existé, comment aurait-on raconté la naissance d'Internet ?

1968 dans le smartphone de Janis Joplin et Jim Morrison

Michel Legrand, compositeur caméléon

DANS LE DIRECT



Au programme, 21:59 Dans «Libé» le samedi 28 et dimanche 29 novembre

Interview, 21:09 «Le football féminin est encore considéré comme un sous-football»

Dégage!, 20:38 Biélorussie: Loukachenko évoque son éventuel départ de la présidence

Info Libé, 19:32 Iran: un haut scientifique du nucléaire assassiné, Israël montré du doigt